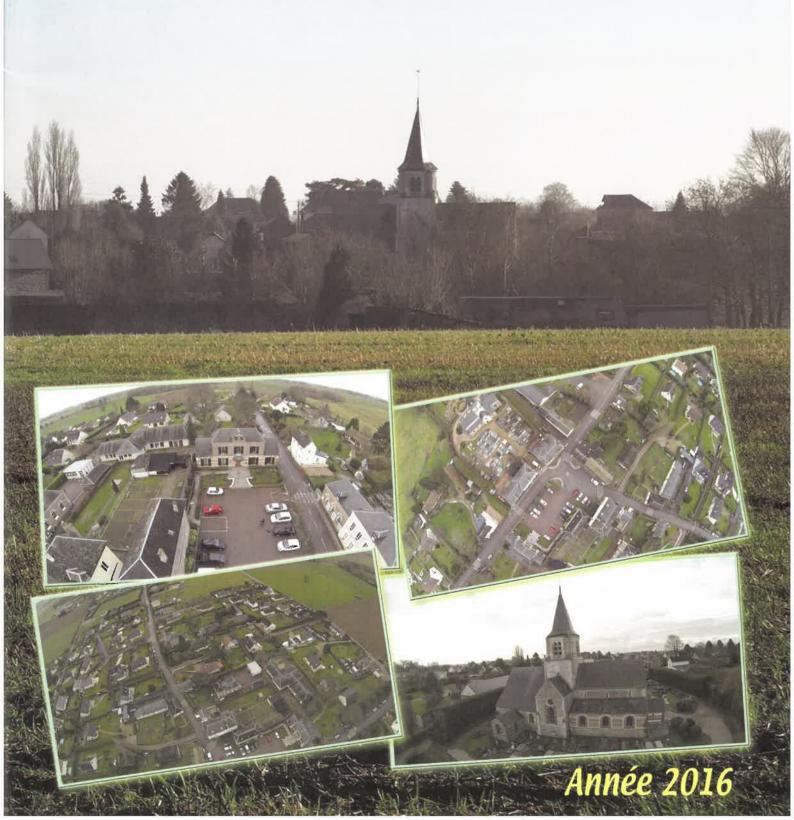


ainneville infos



Etat Civil 2016



Le 11 février LEROUX Lonni Aurélien Gérard Le 1er mars DUTHIL Lalie Jeanne Marceline Le 26 mai LAINE Shanna Pauline Julie

Le 4 juin PREVOST Jeanne Françoise Lucienne
Le 4 juin PREVOST Rose Margareth Marie

Le 4 juin PREVOST Rose Margaretr Le 10 juin MARIE Paulin Léon Michel

Le 20 juillet HALTZ Gaultier Laurent Jean-Baptiste
Le 2 septembre DEHAIS Candice Ghislaine Cécile

Le 11 septembre PINTO FERREIRA DOS SANTOS MATOS Santiago

Le 30 septembre HOULLIER Théa Charlène Le 30 décembre MALO Simon Joël Christian







Le 11 juin COUSIN Laëtitia Odile Lydia et GILLES Steven Grégory

LEPONT Vanessa Pascal Christelle et SURBLE Frédéric Philippe Gérard CHAMILLARD Elsa Nicole Fabienne et LEMETAIS Aymeric Pierre James

ERHART Elodie et BOURDIER Stéphane Claude

Décès

Le 3 juillet

Le 23 juillet

Le 15 octobre

Le 27 mai

CHOISY Alain Dominique

CHAMPION Reynald Philippe

Le 16 décembre DESMARE Jacqueline, Pauline, Simonne

Le 28 décembre LIOT Robert Roger





Permanence de la Mairie

La mairie est ouverte au public LE LUNDI DE 16H À 19H, LE JEUDI DE 16H À 18H

avec présence d'un élu ou sur rendez-vous Permanence de Denis Merville, Conseiller Départemental – Maire, LE SAMEDI MATIN DE 9H À

10H30 (confirmée par voie de presse) ou sur rendez-vous

Tel: 02.35.20.90.07 - Fax: 02.35.55.78.91

Courriel: mairie-sainneville-sur-seine@wanadoo.fr

Site Internet

Dans quelques jours, le nouveau site internet de la commune sera opérationnel.

Plus dynamique, plus ludique, plus pratique!

Vous pourrez le consulter sur votre ordinateur, votre tablette et votre smartphone.

Et pour ne rien rater des infos de la commune, une « newsletter » vous sera proposée à terme.





Le Mot du Maire

Bien chers tous

L'année 2016 vient de se terminer. Ses derniers jours auront été marqués par la disparition brutale de notre collègue Robert LIOT, adjoint depuis 2008 et élu depuis 1995. Mes premières pensées iront vers lui, les siens mais aussi tous ceux et toutes celles qui ont connu deuils, souffrances, maladies en 2016.

Puisse l'année 2017 apporter à chacun de vous la santé, capital le plus précieux que nous puissions posséder. Puisse aussi 2017 être une année de paix et de sécurité tant la dernière a été marquée par les odieux attentats de Nice, de Saint Etienne du Rouvray et de Berlin.

Puisse encore 2017 être une année où la croissance et l'emploi redémarrent durablement tant le chômage suscite craintes, inquiétudes et situations sociales difficiles.

Enfin, l'année 2017 sera une année d'échéances importantes pour la France, avec les élections présidentielles et les législatives qui suivront. La démocratie est une chance, y participer un devoir. Espérons qu'à l'issue, elles permettront à tous de reprendre confiance en l'avenir.

Comme chaque année, ce bulletin retrace nos réalisations et évènements locaux. Il vous présente aussi notre vie associative et nos projets.

2016 aura vu notre budget se restreindre encore. Les choix sont délicats. Faire avancer des dossiers et projets devient de plus en plus difficile. Cependant, avec toute l'équipe municipale, nous nous efforçons de faire de notre mieux. Espérons que 2017 nous apporte quelques satisfactions.

Je ne voudrais pas terminer ce propos sans remercier nos collaborateurs administratifs et techniques, les bénévoles ainsi que tous ceux et toutes celles qui s'impliquent dans la vie de notre village. C'est grâce à tous que Sainneville est un village attractif, accueillant et animé.

A tous et à toutes, avec l'équipe municipale, je vous renouvelle mes souhaits les meilleurs pour 2017.



Denis MERVILLE Conseiller Départemental Maire de Sainneville sur Seine

Robert LIOT, 2ème Adjoint au maire, nous a quittés subitement le 28 décembre.

Né au Havre en 1949, il venait régulièrement, dans les années soixante-dix, à Sainneville, où il rencontra sa future épouse Elisabeth. Ils se marièrent dans la commune le 8 avril 1978 puis s'y installèrent en 1981. De leur union naquirent quatre enfants.

Après ses études, Robert est entré à la Compagnie des Eaux de la Banlieue du Havre, a gravi les échelons pour terminer, comme cadre supérieur chez Veolia, responsable sécurité hygiène.

A Sainneville, il s'est d'abord investi dans la vie associative et devint président du Club de Tennis avant d'intégrer le conseil municipal en 1995. Il fut réélu à chaque fois, accomplissant deux mandats de conseiller avant de devenir adjoint en 2008.

Il était également président du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement de St Romain Nord Ouest et Délégué Communautaire à Caux Estuaire, participant à de nombreuses commissions.



Ces dernières années, il avait connu de graves ennuis de santé, notamment au niveau de la moelle épinière, l'obligeant à de fréquents déplacements dans des hôpitaux rouennais et parisiens, pour y suivre de lourds traitements médicaux.

Depuis 2013, il avait repris ses fonctions qu'il exerçait avec passion.

Mardi 3 janvier, sa famille, ses amis, ses collègues, ses voisins et beaucoup de Sainnevillais se sont retrouvés dans l'église pour lui rendre hommage et l'accompagner dans son dernier voyage.

Pendant ses derniers jours, il travaillait et supervisait la rédaction du bulletin municipal. Sainneville Infos 2016, lui est dédié ... Adieu et merci Robert.



Infos communales

ELECTIONS 2017

Des dates à retenir

Elections du Président de la République : Dimanches 23 avril et 7 mai

Elections du Député de votre circonscription : Dimanches 11 et 18 juin

Le vote se déroule à la Mairie.

Il faut vous munir de votre carte d'électeur,

à défaut d'une pièce d'identité.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique »

En cas d'absence le jour du vote, vous pouvez donner procuration à une personne inscrite sur la même liste électorale. Démarche à faire auprès de la gendarmerie de St Romain de Colbosc.

DEMANDE DE PASSEPORTS

Service Etat Civil de la mairie de St Romain de Colbosc uniquement sur rendez-vous. Tel: 02.32.79.24.62.

RECENSEMENT MILITAIRE

Obligatoire pour les jeunes filles et garçons ayant 16 ans. Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité dans les trois mois suivants votre anniversaire.

Attention, l'inscription aux examens scolaires et au permis de conduire en dépend!

TRANSPORT SCOLAIRE

Il est organisé par le Syndicat des Transports Scolaires présidé par Denis Merville et dont le siège est à la Communauté de Communes de St Romain de Colbosc. Son financement est assuré à près de 90 % par le Département, une participation des familles et des communes. Pour tout renseignement, contacter le Président ou le secrétariat.

URBANISME

Une autorisation municipale est nécessaire avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation. Toute demande doit être faite en mairie et nécessitera soit un permis de construire soit une demande préalable de travaux.

N'hésitez pas à vous renseignez en mairie! Notamment auprès des élus responsables : Denis Merville et Christian Leclerc

RAPPEL AUX PROPRIETAIRES **DE CHIENS**

Les aboiements excessifs d'un chien (intensité, force, répétition) peuvent être considérés comme des troubles de voisinage. Pour le bien-être et la tranquillité de tous, merci d'y remédier en prenant les dispositions nécessaires (éducation canine, collier anti-aboiement ...)

DEMANDE DE CARTES D'IDENTITE

Venez en mairie avec les éléments suivants :

La présence de l'intéressé (prise d'empreinte, signature authentique), 2 photos d'identité (récentes, de face, tête nue, couleurs contrastées, 35x45 mm), 1 justificatif de domicile (au nom de l'intéressé pour les épouses et les enfants), la copie intégrale de l'acte de naissance (pour les 1ères demandes de carte d'identité ou pour les titres non sécurisés périmés depuis +de 2 ans), indiquer sa taille, l'ancienne carte d'identité, droit de timbre de 25 € si vous ne l'avez pas.

Délai : 4 semaines environ (plus long en période de vacances).

Pensez-y! N'attendez pas le dernier moment!

Validité de la CNI : 15 ans pour les personnes majeures Attention toutefois pour vos déplacements à l'étranger, tous les pays n'ont pas accepté la prorogation même dans l'Union Européenne.

DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est installé près du terrain multisports.

Cet appareil peut servir à sauver une personne victime d'un arrêt cardiaque.

Merci de le respecter.

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, contactez la mairie 02.35.20.90.07

Des formations à son usage ont déjà eu lieu.

Il est possible d'en organiser d'autres. Merci de nous le dire.

NIDS DE GUEPES Une convention a été pas-

sée avec une entreprise depuis plusieurs années. Le coût est de 80 € l'intervention (une intervention par an et par foyer), la mairie prend à sa charge 50 %, il vous faudra paver 40 €, si et uniquement si, la demande a été faite par la mairie.

En cas de problème, merci de prévenir la mairie, un élu se déplacera et contactera lui-même l'entreprise.



RESERVATION SALLE DES FÊTES

Location exclusivement réservée aux Sainnevillais!

Capacité de 80 personnes pour un repas, caution demandée, état des lieux indispensable. Merci de lire et de respecter le règlement. Les manifestations et évènements organisés par la mairie et les associations sont prioritaires pour la réservation de la salle sur certaines dates.

URGENCE MEDICALE

En cas d'urgence à partir de 20 h en semaine, le week-end et les jours fériés contactez le 02.32.73.32.33

Pour les urgences vitales, le SAMU au N° 15.

RETABLISSEMENT DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

A compter du 15 janvier 2017, les mineurs se rendant à l'étranger sans être accompagnés d'un représentant légal doivent avoir une autorisation de sortie de territoire. Document disponible en mairie.



Nos Principales Manifestations et Evènements Communaux 2016

Des moments forts qui constituent pour tous de bons souvenirs!

DES RECOMPENSES BIEN MERITEES

C'est toujours un réel plaisir pour le maire et ses adjoints d'honorer les Mamans et Grands Mamans de féliciter les médaillés du travail, de remercier les familles qui fleurissent leur jardin et contribuent à l'embellissement de la commune. Ces moments de partage, d'échanges autour du verre de l'amitié sont toujours très sympathiques. Chacun repart avec un bouquet, une plante ou un diplôme.







8 mai

DES CEREMONIES TOUJOURS TRES SUIVIES

Que ce soit pour les vœux ou pour les commémorations du 8 mai ou 11 novembre, les Sainnevillais répondent toujours présents à l'invitation de Denis Merville et de son Conseil Municipal. Les vœux

sont l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de se projeter dans l'avenir.

Le « devoir de mémoire » est essentiel pour ne jamais oublier les horreurs de la guerre, ainsi la présence des enfants de l'école et des enseignantes est fortement appréciée.





11 novembre



Vœux 2016

DES SORTIES LOISIRS DEPAYSANTES

La municipalité propose et organise régulièrement des escapades pour petits et grands.

Le Salon de l'Agriculture incontournable journée pour découvrir les animaux de nos fermes, les produits et les saveurs de nos différents terroirs de métropole et d'outre-mer.

Quoi de mieux qu'une randonnée matinale pour découvrir notre bourg et les alentours.

Les jeunes, ne sont pas oubliés. Ils ont pu, cette année, découvrir des équidés et s'amuser au Poney Club des écuries de la Pierre Grise de Montivilliers. La sortie annuelle du village a emmené nos amis à Cherbourg pour visiter la Cité de la mer et naviguer dans la rade.









DES SOIREES CULTURELLES DIVERSES

Offrir des spectacles divertissants pour tous tel est l'objectif de la commune ! Cette année encore un public nombreux s'est retrouvé dans la salle des fêtes.

1.2.3 ... le rideau se lève sur la troupe d'amateurs de Norville en fête venue présenter sa dernière création « La Clinique du bonheur » devant une salle conquise.

Soirée bonne humeur avec la troupe montivillonne Grain de scène, interprète de chants, de sketchs, de parodies ... Pour les mélomanes, le traditionnel concert de Noël dans notre église avec, cette année, la chorale St Jean des Campagnes de Goderville.



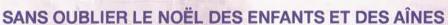




DES MOMENTS SOLIDAIRES ET CARITATIFS

Octobre Rose et le Téléthon, deux occasions importantes de voir la générosité et la solidarité des Sainnevillais. Une collecte et un lâcher de ballons pour l'un et un appel aux dons, une marche nocturne et une soirée harengs pour l'autre.









TAXES PERÇUES PAR LA COMMUNE

| | Base | | Taux | | |
|-------------------------|---------|---|---------|---|----------|
| Taxe d'habitation | 642 030 | X | 7,70 % | = | 49 436 € |
| Taxe foncier bâti | 458 008 | X | 15,90 % | = | 72 823 € |
| → Taxe foncier non bâti | 61 224 | Х | 41,19 % | | 25 218 € |

TAXES PERÇUES PAR L'EPCI CAUX ESTUAIRE

| | Taxe enlèvement (TEOM) des ordures ménagères | 462 608 | x | 8,92 % | = | 41 265 € |
|---|--|-----------------|---------|-------------|---|----------|
| - | Cotisation foncière des entreprises (CFE) | 93 222 | × | 18,23 % | = | 16 995 € |
| | Cotisation sur valeur ajouté | ée des entrepri | ises (C | CVAE) | = | 14 443 € |
| | Imposition forfaitaire sur les | s entreprises o | | eaux (IFER) | | 49 370 € |

Produit Total : 122 073 €



Travaux

RESTAURATION DE L'EGLISE

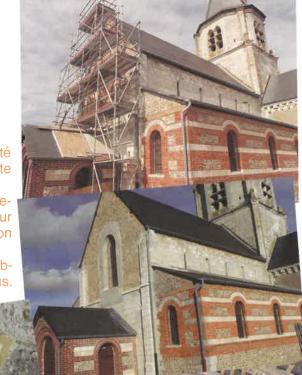
Bien que des travaux importants aient déjà été effectués dans les années 80-90 (entrée-clocher-charpente), d'autres étaient devenus nécessaires.

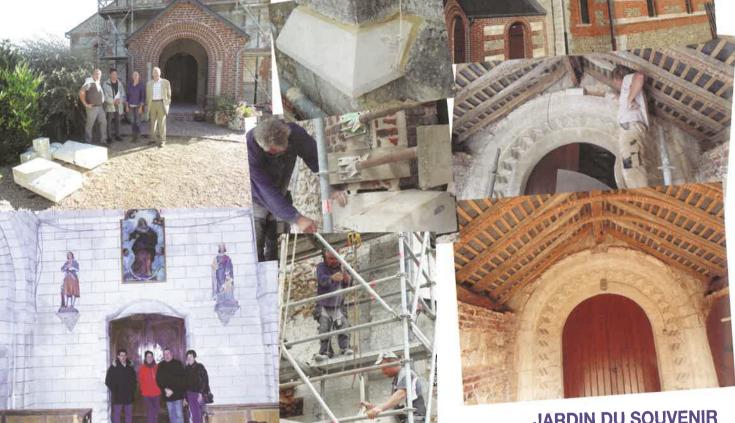
La 1^{ère} tranche de travaux concernant la façade ouest et le porche a été effectuée de juin à décembre sous l'égide de Marie Caron, architecte

DPLG et du Patrimoine.

La société rouennaise T.E.R.H, homologuée Bâtiment de France, retenue a ainsi orchestré les différents corps de métiers intervenant sur ce gros chantier : tailleur de pierres, maçonnerie, couverture, réfection des vitraux, électricité ...

Le montant de cette restauration s'élève à 56 798.90 € TTC ; des subventions notamment de la DRAC et du Département ont été obtenus. D'ici deux ans, la 2ème tranche de travaux devrait commencer





JARDIN DU SOUVENIR

e Jardin du Souvenir a été réaménagé selon une procédure écrite et respectée dans le but de préserver ce lieu de recueillement.

Les cendres sont maintenant répandues dans un

espace bien délimité. Des petits cailloux blancs ont été

étalés pour permettre la pénétration des cendres en profondeur. Un ouvrage en bois a aussi été réalisé permettant la pose d'une plaquette au nom du défunt et une plaque funéraire localise ce lieu.

Selon la procédure réglementaire, le cimetière va être en partie reconditionné avec vingt deux tombes constatées à l'état d'abandon. D'autres concessions seront à renouveler ou reprises (s'informer en mairie).



MUR DU CIMETIÈRE

Le mur du cimetière étant devenu dangereux, il fallait le reconstruire. Une première partie a été refaite en 2013. Après consultation, la démolition et la reconstruction de la deuxième partie a été confiée à la société T.E.R.H. Ce mur, d'une même hauteur, maçonné en parpaing sera habillé de cordons briques entre pilasses renforcées.





LE CALVAIRE

L'équipe technique municipale, sous la responsabilité de Philippe Champion, adjoint, a restauré le calvaire situé route des sports. La maconnerie du socle a été entièrement refaite, le bois de la croix changé et le Christ nettoyé, décapé avant d'être redoré à l'or fin.

LE PRÉAU DE L'ÉCOLE

Le pignon ouest du préau de l'école endommagé par les intempéries a été refait cet été. Toute la partie bois assemblée en atelier selon la tradition et piloté par Philippe Champion a permis à Dominique, Béatrice et Tom de perfectionner leurs connaissances en menuiserie. Une opération peu coûteuse pour la mairie mais devenue nécessaire.

SALLE DES FÊTES

La Salle des Fêtes, lieu de vie, de réception bénéficie également et régulièrement d'entretien. Cinq chassis ont été remplacés et du petit matériel d'équipement (réfrigérateur, 25 tables et un coffre de rangement pour bouteilles de gaz) acheté. Enfin, la climatisation a dû être renouvelée en fin d'année ce qui n'était pas prévu dans notre budget!

VOIRIE

Chaque année, la commune programme des travaux d'entretien de voiries.

Cette année le chemin et l'impasse du Grénesé, usés par les intempéries et n'ayant plus vraiment de structures, ont bénéficié, en septembre d'un reprofilage et d'un enrobé. Rappelons qu'elle dessert des terrains agricoles et une vingtaine d'habitations.

Le coût de ces travaux, réalisé par l'entreprise Toffolutti, s'élève à 27 245 € (subventions de l'Etat et du Département obtenues).

LES PRINCIPAUX TRAVAUX PRÉVUS EN 2017

- Amélioration de l'éclairage public : remplacement de lanternes équipées d'ampoules LED basse consommation.

Des travaux prévus en 2016 ont été retardés suite au changement de prestataires électriques, désigné par le Syndicat Départemental.

- Remplacement des feux tricolores sur la Route Départementale 31 Route des Sports et Chemin de la Forge.
- Décanteur à la station d'assainissement
- Travaux de voirie au Moignan avec Etainhus puisque la voirie est commune avec celle-ci.
- Amélioration de l'isolation thermique du groupe scolaire





Extrait d'un document de Notre église JM LECUYER - Photos © - La Hêtraie

Depuis 1926. l'église St Maclou est classée à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Son style a évolué au fil des époques.

Au XIIème siècle, à l'initiative de Wallerand, curé de St Laurent, elle a été érigée faisant d'elle l'une des plus belles églises romanes de Normandie.

Au cours du XVIème, le chœur et les deux chapelles latérales sont reconstruits en pierres et silex. En 1690, le clocher devenu obsolète est démoli. Il sera édifié sous forme hexagonale prenant appui sur la tour lanterne. En 1771, les fenestrages du chœur subiront une modification. Au XIXème et XXème siècles, les bas-côtés de la nef sont rebâtis en style normand (brique et

pierre), ainsi que le porche caquetoire. Une grande verrière est ouverte sur la façade Est.

A l'extérieur, nous pouvons admirer les différentes phases de construction de cet édifice. La nef romane est ornée de cinq petites ouvertures. Le transept possède une porte décorée de bâtons rompus s'appuyant sur des colonnettes. Le clocher, décoré intérieure-

ment de nombreux graffitis, possède les deux plus

anciennes cloches du canton de St Romain. Dans la partie la plus romantique de l'église, nous pouvons

apercevoir une fenêtre obstruée à décor crénelé, sur le mur un dessin de bateau daté. Le transept avec ses morillons romans est rehaussé par une frise dentelée.

Le fronton reflète plusieurs ères, la partie inférieure est du XIIème, celle supérieure, du XVIème avec un ajour modifié au XVIIIème. Un graffiti re-

présentant un chevalier est visible ainsi qu'une pierre de récupération très ancienne.

Le portail roman est décoré de deux rangs de zigzags en creux et d'un beau câble en relief descendant jusqu'en bas en faisant sa rareté.

A l'intérieur, la nef remarquable est constituée de chaque côté par trois arcades cintrées reposant sur des piliers cruciformes élevés sur deux ni-

veaux, éclairés par des fenestrelles très hautes et étroites, sans décor et dont les chapiteaux des colonnes sont forts curieux. Tous ces godons différents, représentant un feuil-

lage, une tête d'homme, des animaux fantastiques ... sont à observer. Au-dessus du portail, nous pouvons voir un tableau de la Vierge de l'Apocalypse provenant de l'ancien retable réalisé par Duval en 1772. Les fonts baptismaux sont de forme octogonale à quatre colonnes avec un couvercle offert par les paroissiens en 1913. De l'autre côté, un Christ du XVIIème en bois polychrome est accroché avec une particularité les pieds superposés. Les vitraux sont signés du maître verrier rouennais JB Devisme (1922).

Le clocher supporté par quatre arcades possède une clé de voûte en étoile à six branches. Les cintres des allées latérales sont décorés les uns d'un double rang de dents de scie, les autres de zigzags contre zigzagués ou double zigzags en creux en fin de décors crénelés.

Dans la chapelle latérale sud, se trouve un très beau bénitier en pierre du XVème dont le blason a été effacé à la révolution. Nous pouvons remarquer un autel tombeau à décor d'agneau des sept sceaux,

Dans la chapelle latérale nord, l'autel tombeau est peint avec retable « le sacré cœur » du XVIIème. De chaque côté, des statues sont posées, une de Ste Geneviève XVIIIème en bois, rare en Normandie et l'autre de St Clair décapité XVIIème en pierre polychrome.

Enfin dans le chœur, l'autel tombeau est en chêne, fin XVIIIème. Nous y trouvons également deux statues en bois polychrome de St Maclou et St Pierre, ce dernier représenté en pape avec tiare et clé du XVIIIème. Sur le mur sud, nous pouvons apercevoir une piscine, découverte sous des lambris vermoulus, en niche calcaire à décor d'arc brisé sur colonnes corinthiennes, trilobées du XIIIème. Au milieu se dresse l'autel réalisé avec l'ancienne chaire, représentant les quatre évangélistes. Dans les années 66/67, cette transformation a été réalisée par l'entreprise locale de menuiserie Leprettre et fait la fierté de Philippe Champion d'y avoir participé dans ses débuts d'apprentissage professionnel.











Amandine LECARPENTIER Sandra LEMAITRE



James et Noémie CLERON



Alexandra LESEIGNEUR



CABINET D'INFIRMIERES

Infirmières Diplômées d'Etat Soins

Sur Rendez-vous Aides à la toilette à domicile

02.35.30.16.61

MALVINA COIFFURE

femmes, hommes, Coiffure enfants

Sur rendez-vous 02.35.13.88.94

BOULANGERIE CLERON

chaud à 12h,16h et 18h30) Pâtisseries - Viennoiseries Sandwiches - Pizzas ...

6h30-13h et 16h-19h30 Du mardi au samedi : Dimanche 7h-13h faits sur place

BAR-TABAC * Le Sainnevillais *

6h30 - 19h30 tous les jours Jeux de grattage et de tirage Dépôt de gaz - Point poste (presse locale et régionale) Dimanche jusqu'à 13h Vente journaux sauf mercredi

ESPACE FRAICHEUR

Epicerie - Charcuterie Fruits et légumes Produits laitiers

Presse - Produits d'entretien

7h30 - 12h30 et 15h30 - 19h30 Du lundi au samedi:

Dimanche: 8h30 - 12h30 (sauf mercredi)

Livraison possible de vos courses



Davy DUBUC

MASSEUR KINESITHERAPEUTE

Marie DAIRIN LEBER Masseur Kinésithérapeute D.E.

Tél.: 02.35.20.01.29

Consultation sur Rendez-vou

Marie DAIRIN LEBER

Consultation sur rendez-vous Diplômée d'Etat 02.35.20.01.29



Réparation - Mécanique générale Vente de véhicules d'occasion Dépannage - Pose pare-brise **Foutes marques**

GARAGE HEDA

Du lundi au samedi - 02.35.30.65.24

Environnement - Rudologie

ELAGAGE ET ENTRETIEN DE LA VEGETATION

En cas de problèmes ou d'interrogations avec vos déchets ou vos bacs (jaune et gris).

Numéro vert (gratuit) 0800 474 167

Pour la sécurité et le bien-être de tous, vous devez :

- élaguer régulièrement vos haies, talus et arbres (respecter la hauteur de 2 m en mitoyenneté)
- limiter très fortement l'emploi des herbicides
- respecter les horaires d'utilisation des appareils sonores de bricolage et de jardinage fixés par le préfet (Lundi Vendredi 8h30/12h 14h30/20h, Samedi 9h/12h 15h/19h, Dimanche et Jours Fériés 10h/12h)

En cas d'incident ou d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.

Les déchets verts doivent être emmenés à la déchetterie communautaire à St Romain de Colbosc :

- Hiver (du 01/11 au 31/03): Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 8h30/12h 13h30/17h30
- Eté (du 01/04 au 31/10) : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 8h30/12h –13h30/18h Mardi uniquement l'après-midi

RAMASSAGE DES ORDURES

Dans notre commune, le ramassage des poubelles grises et jaunes est effectué le mardi matin. En 2017, exceptionnellement, le ramassage se fera : les mercredis 19 avril, 3 et 10 mai, 7 juin, 16 août et 27 décembre au lieu des mardis habituels en raison des jours fériés.

Pour les voies suivantes : chemin et impasse du Héroboc, impasse du Grénesé, le collectage se fera le vendredi 26 mai au lieu du jeudi habituel.

Quelques précisions :

Vos bacs de collecte doivent être sortis la veille au soir, à partir de 18 heures, et non le matin même. La collecte peut être avancée de plusieurs heures en cas de travaux.

En cas de neige ou de verglas, les opérations de collecte peuvent être retardées ou différées.

Le ramassage des déchets doit pouvoir se faire sans gêne particulière par les véhicules de collecte. Les arbres, haies et arbustes appartenant aux riverains doivent être correctement élagués de manière à permettre le passage de véhicules de 4 mètres.

ENCOMBRANTS

En 2017, notre commune organisera le ramassage de vos encombrants les mercredis 14 juin et 8 novembre celui de vos déchets verts les mercredis 31 mai et 25 octobre.

Le règlement arrêté par Caux Estuaire s'applique!

Déchets verts : Uniquement dans des sacs plastiques réutilisables ouverts, en fagots ficelés (sans fil de fer). Longueur des branchages : 1 m max. Poids des sacs ou fagot : 15 kg max. Quantité maximale par foyer : 8 sacs ou fagots.

Déchets encombrants : Posés sur le sol pour faciliter la prise en charge par 2 agents de collecte. Longueur des encombrants : 2 m max . Poids par objet : 60 kg max. Volume maximale par foyer : 2m3. Faites en sorte qu'il ne représente aucun danger !

Interdit: déblais, gravats, décombres, déchets végétaux, ordures ménagères, pneus, fils de fer barbelés ou non, carcasses ou pièces détachées de véhicules, fûts, tuyaux, bidons, poteaux, citernes à fuel, batteries, produits chimiques ou à base d'amiante, etc...

CONSIGNES DE TRI:

ADOPTEZ LES NOUVEAUX BONS REFLEXES!

Ils vous simplifient les choses.

QUELQUES CONSEILS POUR LE BAC À COUVERCLE JAUNE

- jeter tous les emballages (bouteilles, flacons, bidons, barquettes, pots et boîtes, sacs et sachets, films)
- bien les vider mais inutile de les laver
- déposer les en vrac (pas dans un sac)
- aplatir les bouteilles en plastique et briques alimentaires
- laisser les bouchons sur les bouteilles

ATTENTION

Les objets en plastique sont à jeter dans votre poubelle à couvercle gris. Les emballages en verre sont à jeter dans les conteneurs à verre, chez nous route de la Mare Violette.



POURQUOI LE TRI? QUE DEVIENNENT CES DECHETS?



La vie scolaire

ECOLE « LES **POMMIERS**

De la Petite Section de Maternelle au Cours Moyen 2ème année, notre école compte trois classes, fréquentées, cette année par 68 élèves répartis comme suit : 33 dans la classe maternelle (PS-MS-GS) d'Angéline CZERWINSKI, 19 dans la classe des CP-CE1 de Martine LETOURNEUR, Directrice et 16 en CE2-CM1-CM2 dans la classe de Delphine BAUDRY.



Au cours de l'année 2016, les élèves de l'école ont suivi assidûment les cours de français, mathématiques et autres mais également appris à vivre ensemble, à s'ouvrir sur l'extérieur et à participer à leur manière à la vie du village. Le projet d'école étant basé sur trois axes : le développement rural, le civisme et le respect d'autrui et la différence.

Les classes des petits et moyens sont allées à la Ferme aux escargots de Maniquerville.

Ils ont appris énormément de choses sur ce petit gastéropode et ont participé à différentes activités en fabriquant par

exemple un escargot en pâte à sel avec une vraie coquille qu'ils ont peint. Nous avons visité la nurserie, la serre et le laboratoire où Sandrine les cuisine.

Dans l'après-midi, les enfants ont découvert les lapins de l'exploitation et ont collaboré à un petit atelier sur la nourriture des animaux de la ferme.

Les plus grands se sont rendus à l'Hôtel de Ville du Havre au Forum du handicap pour rencontrer des associations qui aident les handicapés et pour participer à des ateliers ludiques encadrées par des personnes invalides. Ils ont pu voir toutes les œuvres en bouchons conçues par différentes écoles.

Par ailleurs, ces élèves du cycle 3 ont travaillé sur l'architecture de l'abbaye de Montivilliers : le roman et le gothique. Puis ils se sont exercés à la calligraphie à l'aide de plume d'oies pour se mettre dans la peau des moines du Moyen-Age.

Tous les ans, les écoliers chantent «La Marseillaise» aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre et apportent leur soutien aux manifestations solidaires et caritatives d'Octobre Rose et du Téléthon en lâchant des ballons dans le ciel.

En juin, pour terminer l'année scolaire, ils se sont sur

passés lors des Olympiades organisées sur le terrain de sport. Ils ont été récompensés par des médailles. Les CM2, futurs collégiers ont reçu un Atlas ou un dictionnaire comme cadeau de départ, offert par la commune.













GARDERIE SCOLAIRE & CANTINE des sevices de qualité

Ces deux services, organisés et proposés par l'association Pom'Happy les jours de classe, sont fort appréciés des parents d'élèves.

Tous les matins de 8h à 8h45 et le soir de 16h30 à 18h, l'animatrice Elsa occupe les enfants avec des activités manuelles et ludiques.

Le midi, le service de cantine est assuré par Cindy et Elsa. Elles servent les repas, préparés par la société « Cuisine Evolutive » à une vingtaine de demi-pensionnaires.

Merci à tous les responsables et les collaborateurs de Pom'Happy, notamment Isabelle Gourvil.





ACTIVITES PERISCOLAIRES & LUDISPORTS

Depuis la réforme des rythmes scolaires, le vendredi après-midi est réservé aux animations artistiques et sportives. Les petits, encadrés par Mélissa, ATSEM, et Cindy font une sieste avant de s'exprimer artistiquement en dessinant, peignant ou effectuant des pliages.

Les plus grands, bénéficient d'un intervenant spécialisé. Ainsi, Angélique Maze, éducatrice sportive proposée par Caux Estuaire, leur a fait découvrir le handball.

A partir de 15h30 et pendant une heure, une autre éducatrice, Aurélie Leblond, propose aux enfants des exercices physiques et récréatifs dans le cadre du Ludisports. Cette année, les jeux d'adresse, le tir à l'arc et un sport collectif en extérieur ont permis aux jeunes d'apprendre en s'amusant.







Les associations

ASSOCIATION SAINNEVILLE CULTURE LOISIRS

L'Association Sainneville Culture Loisirs est composée de bénévoles proposant des activités et des animations aux Sainnevillaises et Sainnevillais.

Les adultes sont les bienvenus au cours d'informatique le lundi soir (20h-21h salle ancienne mairie), aux activités danse country le mercredi soir (19h30-21h salle culturelle), pilates le jeudi (19h-20h salle des fêtes), zumba le jeudi (20h-21h salle des fêtes).

Des ateliers divers sont proposés aux enfants le mardi de 16h30 à 18h à la salle culturelle.

L'ASCL c'est aussi la location de costumes et déguisements les jeudis de 18h à 19h.

Nous vous invitons à participer à nos nombreuses manifestations annuelles : le 29/01 puces couturières, le 8/03 bal costumé pour les enfants, le 12/04 la chasse aux œufs, le 23/04 foire à tout, le 9/06 spectacle des activités, le 10/06 soirée country et le 17/06 fête de la musique.

N'hésitez pas à passer nous voir pour plus de renseignements ou contacter Brigitte 02.35.20.95.07 ou Alexandra 02.35.30.70.11



Siège administratif: ESPC - Ancienne Mairie 1 place de l'Église - 76430 Sainneville Tél. 02 35 30 56 27.

Siège technique: ESPC - Mairie d'Étainhus 76430 Étainhus - Tél. 02 35 20 09 37. www.espc76.fr

ELAN SPORTIF DE LA POINTE DE CAUX

St Gilles - Étainhus - Sainneville

Un souffle nouveau dans votre club, la direction a changé c'est Philippe VIGER alors vice Pt qui a pris la présidence du club autour d'un organigramme simplifié. Côté sportif si la fin de saison s'annonçait morose en terme d'effectif senior, la volonté et la persévérance de l'ancien bureau auront démontré que : « quand on veut, on peut ! » Tant est si bien que cette saison nous alignons trois équipes seniors, une le dimanche après-midi, une autre le matin et une équipe vétéran. L'école de foot profite d'un engouement quantitatif de nouveaux licenciés, le club a triplé ses équipes débutantes entouré de nombreux éducateurs, tant pour les entrainements, que pour les rencontres du samedi. Les catégories du dessus : U11/U13 démarrent en trombe leurs compétitions alignant beaucoup de succès. Un partenariat avec Epouville est organisé pour l'équipe U18, cette catégorie est fragile dans tous les clubs, nous sommes heureux de pouvoir proposer cette entente alors que bon nombre d'association n'ont plus d'équipe à ce stade d'âge.

En mars 2016 les jeunes sont allés à Manchester (GB) jouer un tournoi et visiter le stade Old Trafford.

Le retour du stage de la Toussaint aura été un succès complet, une cinquantaine d'enfants a été accueillie sur les deux jours, l'encadrement important, l'aide des parents pour les goûters aura permis aux jeunes licenciés et leurs copains de passer deux journées autour du sport, du foot mais pas que... Rugby, athlétisme, jeux collectifs. Un projet similaire sera reconduit pendant les vacances de pâques.

Le foot mais pas que... sera la phrase du club pour 2016 deux autres actions civiques auront aussi étés menées ; le don de maillots à une équipe du Burkina Faso et le don de vieux ballons pour les chiens de la SHPA.

Les objectifs 2017 seront dans un premier temps de renforcer notre équipe aprèsmidi, de conforter celles des jeunes, de former des jeunes dirigeants.



Notre club est ouvert à tous les nouveaux licenciés

© 06 04 02 17 33

N'hésitez pas à consulter notre site internet :
http://www.espc76.fr/
Notre page Facebook :
https://www.facebook.com/
groups/415762231801824/?fref=ts



L'agenda de début 2017 :

- Le 7 janvier galette des rois de l'école de foot
- Le 5 mars vide grenier couvert, gymnase d'étainhus
- Vacances de printemps stage école de foot
- Le 23 avril vide grenier sur le stade de St Gilles
- Juin 2017 Tournois U11 et U13

LA PÉTANQUE : elle est relancée

Philippe Banville et Gérard Journo conseillers municipaux, et Marie-Claire Mieusement sainnevillaise, réorganisent le club en pétanque loisirs. Dès le 3 mars 2017, initiation à la pétanque, entraînement et tournois ludiques seront proposés sur le terrain situé à côté du terrain de foot. 5 concours seront réservés aux sainnevillais le 1er samedi de chaque mois (mars, avril, mai, juin, septembre).

Joueurs et bonnes volontés sont attendus.

Contact: 06 35 90 31 88 ou 06 51 65 66 06





CLUB DES AINES

Ce club, présidé par Marie-Claire Barrée, s'adresse aux seniors de plus de 65 ans qui désirent partager des moments d'échange. Des jeux de cartes ou de dominos sont proposés chaque premier mardi du mois. Les adhérents peuvent participer également au voyage annuel organisé par la municipalité et à la Fête de l'Amitié du Canton. En fin de saison, un buffet campagnard est organisé. Bonne humeur et convivialité sont toujours au rendez-vous.



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Sainneville est une des rares communes du canton à avoir une association des anciens combattants. La section, présidée par Monique Harois, participe aux manifestations patriotiques et à diverses sorties. Elle s'est réjouie d'avoir un nouveau drapeau le 11 novembre dernier porté par Bruno Bertin, le porte-drapeau. L'été dernier, les membres ont partagé leur traditionnel repas de fin d'année au restaurant Le Frescot à St Romain de Colbosc.



COMITE DES FETES

La kermesse a été cette année une totale

joueurs, seuls ou en famille sont venus tenter leur chance aux difféassociations sainnevillaises et un colis a été offert aux anciens lors du goûter de Noël.



Nous attendons vos suggestions, vos idées, votre concours pour que cet événement soit un souvenir inoubliable pour notre village.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Des habitants de sainneville ont accepté de participer bénévolement et activement au bon fonctionnement de la bibliothèque. Cette nouvelle organisation va permettre une ouverture au public différents jours avec des horaires plus larges mais aussi le développement d'ateliers lecture, le récit de contes...

La municipalité se réjouit d'un tel investissement et remercie ces bénévoles pour l'animation de ce lieu d'échanges et de partages culturels. D'autres bonnes volontés sont les bienvenues.



ASSOCIATION CAP DEVELOPPEMENT

CAP DEVELOPPEMENT Contact : Jean-François Brethé 510, Route d'Etainhus 76 430 SAINNEVILLE

L'association Cap développement œuvre depuis plus de vingt ans dans la coopération internationale pour un monde plus paisible et plus harmonieux. La majeure partie de ses actions vise à aider les populations de la région de Nouna, ville du nord-ouest du Burkina Faso à améliorer leurs conditions de vie : construction d'écoles primaires, mise en place d'un foyer socio-éducatif pour les collégiens, construction d'un dispensaire, soutien aux activités socio-économiques (moulins pour les femmes, maraîchage, banques de céréales...).

au 06.60.06.91.58

L'association s'appuie sur une base humaine et matérielle locale : au sein de la maison des associations, les per-

sonnels prospectent, étudient les projets, rédigent les demandes et ici en Normandie, cap développement apporte un soutien technique et cherche des partenaires financiers.

Cette année démarre le projet Dji Doni Djan (« Donne-moi de l'eau » en langue dioula) visant à construire 20 latrines publiques et réhabiliter 4 forages et un puits dans les villages. Ce projet a reçu le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ainsi que des syndicats d'eau du canton de Saint-Romain, en particulier le syndicat d'eau de Saint-Romain Nord-Ouest, présidé par le regretté Robert Liot, qui a beaucoup soutenu ce projet.

www.capdeveloppement.org





Retour en images

Tél. 02 35 13 36 90 - www.caux-estuaire.fr

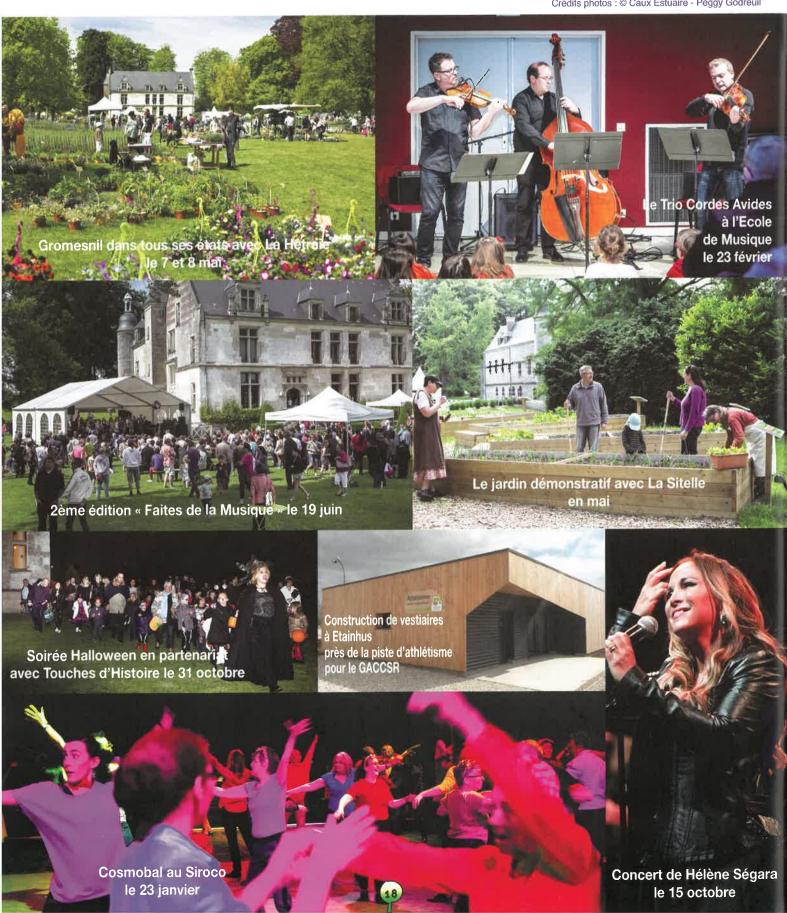
Email: contact@caux-estuaire.fr

SUR QUELQUES ÉVÈNEMENTS COMMUNAUTAIRES 2016

Caux Estuaire participe à l'animation de notre territoire par diverses actions.



Crédits photos : © Caux Estuaire - Peggy Godreuil





Les informations cantonales

LA MISSION LOCALE

Vous êtes un jeune à la recherche d'un emploi ? Avec ou sans formation ?

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre mission locale pour vous faire accompagner.

Renseignements: Marie Annexe

Rue des Halles - Saint Romain de Colbosc

Tél. 02.35.30.21.19

A.G.I.R.E

L'association AGIRE 76 a ouvert un bureau à St Romain de Colbosc au 13 Place de l'Hôtel de Ville Tél : 02.35.38.68.71

Elle propose des services tels l'entretien des espaces verts, le ménage, le repassage, la garde d'enfants (de plus de 3 ans), la manutention, le bricolage et le déménagement ... aux particuliers, entreprises et collectivités.

MAISON POUR TOUS

Quelque soit votre âge, vous y trouverez de nombreuses activités sportives, éducatives, culturelles et ludiques.

Pendant les vacances scolaires, un accueil en centre aéré et des animations enfants et ados sont proposés.

Renseignements:

Tél. 02.35.20.00.16 – Site: www.mptsr.asso.fr Par ailleurs, notre commune organise avec la MPT des journées pour les jeunes de 3 à 12 ans. Renseignements en mairie.

CENTRE MEDICO-SOCIAL DU DEPARTEMENT

Vous avez besoin d'une assistante sociale, d'une puéricultrice, ou des soins par une infirmière ou un médecin PMI ?

Le centre vous accueille en semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, rue Jules Lemercier à St Romain de Colbosc. Tél : 02.35.20.10.00

COMITE DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND

Cette amitié Canton de St Romain-Adendorf permet des échanges familiaux et culturels forts enrichissants. Rejoignez-les en contactant la présidente Danielle FICHET au 02.35.20.03.13

Rappelons que le Jumelage existe depuis plus de 25 ans, que de nouvelles familles et en particulier les jeunes sont les bienvenus. En 2017, le comité se rendra à Adendorf pendant le week-end de Pâques.

ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE CANTONALE: de multiples services possibles

Services d'Aide à domicile (aide-ménagère, garde à domicile ...)

Renseignements au 02.35.30.04.85 - Courriel : AGCSR2@wanadoo.fr

Responsable Mme Follain

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE

Ce nouveau dispositif financé par le Département de Seine-Maritime est un service destiné aux personnes retraitées de 60 ans et plus et à leur entourage.

Ses missions sont d'accueillir, d'écouter, d'informer et d'orienter les personnes âgées et leurs proches ayant des besoins en lien avec la problématique du vieillissement.

Vous pouvez rencontrer Sabrina Pouliquen ou Marie-Laure Lecordier, coordinatrices au sein du Centre médico-social.

Pour toutes demandes d'information, contactez le 02.35.19.67.40 ou par mail clic@lehavre.fr

UFC QUE CHOISIR

L'antenne locale du Havre de l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir a ouvert une nouvelle permanence à St Romain de Colbosc.

Des conseillers litiges assurent un accueil le 2ème mercredi du mois de 14h à 17h à la Mairie.

GROUPEMENT ATHLETIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE ST ROMAIN DE COLBOSC

Ouvert à tous : enfants, ados et adultes pour courir, s'entraîner, et participer à des compétitions.

Contact au 02.35.20.15.72



Directeur de publication : Denis Merville Conception et Coordination : Mathilde Renault

Comité de rédaction : Mathilde Renault, Denis Merville, Robert Liot, Philippe Champion

Réalisation et Impression : I.T.O - Le Havre

Tirage 450 exemplaires